

Présents : Sébastien ALLAGNAT, Irène BADIN, Serge BIESSY, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Michel NOEL, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN, Nadine TRUFFAUT, Cécile VINCENT

Excusés : aucun

Madame Nadine TRUFFAUT est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance en constatant la présence de l'ensemble des conseillers municipaux.

Approbation de la séance précédente

Aucune modification n'est signalée. Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Le Maire informe l'assemblée des délibérations et délégations prises depuis la dernière séance.

Délibérations :

- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Acquisition de parcelle de l'ancien canal
- compétence Relais Assistantes Maternelles de la CCVH
- Décision modificative de virements de crédits

Délégations :

Renouvellement du contrat de travail de Richard BERTHIER pour le mois de septembre.

Urbanisme

Ce point est retiré de l'ordre du jour car peu de dossiers ont été déposés depuis le dernier conseil. Monsieur le Maire informe néanmoins l'assemblée de l'accord du permis de construire de l'AFIPAEIM.

Bernard TALBOT précise que l'AFIPAEIM souhaite établir une communication avec les riverains et plus généralement avec les habitants. Une réunion publique sera organisée à cette fin.

Autres dossiers :

- Maison de l'Hien : permis en cours
- Restaurant scolaire : permis accordé

Nouveaux points

1 Etude pré-opérationnelle du centre bourg

Par délibération en date du 9 mars, le conseil municipal a voté le lancement d'une étude d'aménagement du centre bourg qui concerne :

- l'aménagement des délaissés du rond-point de la pharmacie, de la zone des commerces puis de la direction en remontant vers la Poste ;
- la liaison avec les équipements sportifs
- une réflexion sur le sens unique dans le secteur de Cartaillier
- une étude d'accès vers la zone de la Garine
- l'étude de l'installation d'une maison médicale.

Après appel d'offre, le cabinet ITINERAIRE BIS a été retenu, pour un montant de tranche ferme à 23 075 € HT. Le conseil régional apportera une subvention à hauteur de 40 %, dans le cadre du CDDRA.

Une première rencontre aura lieu le 27 septembre avec ITINERAIRE BIS. Le premier objectif est d'établir un cahier des charges qui pourra être soumis aux opérateurs pour l'installation d'une maison médicale.

2/ Taxe sur l'électricité

Dans le budget municipal un montant d'environ 40 000 € est intégré, qui correspond à la taxe perçue au titre de la facture électrique.

Afin de se conformer à la réglementation européenne, le taux devra désormais s'appliquer sur la consommation électrique et non plus sur le montant global de la facture, à compter de janvier 2012.

Le Maire propose de mettre le même taux que celui qui était pratiqué jusqu'à ce jour, soit 8 %.

C'est également le taux que va mettre au vote le SE 38 pour les plus petites communes (les communes de moins de 2 000 habitants ne percevant pas directement cette recette, c'est le syndicat d'électricité qui se substitue à elles et reversent ensuite les sommes collectées).

Résultat du vote :

- **Opposition : 0**
- **Abstention : 0**
- **Approbation : 18**

3/ Personnel : modification de temps de travail

Le départ à la retraite d'un agent et la demande de disponibilité d'un autre agent ont nécessité une réorganisation du personnel. Le souhait a été de privilégier des agents titulaires à temps non complet qui souhaitaient augmenter leur temps de travail.

Ainsi, deux agents ont vu leur temps de travail passer respectivement de 80 % à 91 % et de 65,17 % à 84.70 %.

Par ailleurs, un agent jusqu'alors contractuel a été mis en stage en vue de titularisation, à hauteur de 40.66 %.

Enfin, concernant le remplacement d'un agent actuellement en disponibilité, un agent contractuel a été recruté sur une période d'un an.

Cette nouvelle organisation des services a été présentée en comité technique paritaire du centre de gestion et a reçu un avis favorable.

Le Maire propose au conseil municipal de se positionner sur ces modifications de temps de travail :

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbation : 18

Ménage d'été : les agents qui travaillent à l'école maternelle n'ont plus, à leur demande et avec l'accord de la collectivité, d'heures consacrées au ménage pendant les grandes vacances.

Seul un agent fait des heures de ménage pendant cette période à l'école élémentaire.

Aussi, des entreprises de nettoyage ont été contactées et l'une d'elles a été retenue pour effectuer le lavage de toutes les vitres des deux groupes scolaires et les grands ménages de la maternelle, pour un coût total de 2 000 €.

Concernant le service technique, à la suite du départ à la retraite de Bruno TONEGHIN, il convient de publier le poste. Une publicité a été faite auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale, de Pôle Emploi et sur le site Internet de la commune.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 19 septembre 2011.

4/ Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes n'ont pas souhaité poursuivre leur activité. Les associations présentes à la réunion n'ont pas émis le souhait de reprendre la suite.

La commune a donc décidé de reprendre l'action menée par le comité des fêtes, autour de trois axes :

- la coordination des manifestations,
- l'organisation de manifestations communales, animations en partenariat avec les associations (le pucier sera la seule manifestation obligatoire pour les associations, afin de financer l'acquisition de nouveaux matériels)
- la gestion du matériel, qui est assurée désormais par Jean-Luc FAYET

Des personnes extérieures sont intéressées pour épauler la commission animation de la commune, en intégrant les différents comités de pilotage.

Le dossier « comité des fêtes » va être affiné dans les prochaines semaines et des propositions plus précises de fonctionnement seront faites.

5/ Antenne relais Orange

Le WIFI doit être disponible dans la commune grâce à l'implantation d'un point relais, dans le clocher de l'église, tourné vers la vallée. Elle dessert la zone Giroud. Le quartier de Fontenailles devrait également pouvoir être desservi, par un relais situé sur une commune limitrophe.

Par ailleurs, Orange a sollicité la commune pour implanter une antenne relais, pour desservir l'autoroute. L'antenne serait installée chemin des Dames, sur un terrain communal. L'étude est en cours. Un projet de convention de bail a été proposé. Des réunions d'information du public seront organisées.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

Voirie : résultats de l'appel d'offre :

6 réponses ont été enregistrées ; EIFFAGE a remporté le marché.

Le point-à-temps sera déposé le 27 septembre (retard de 15 jours par rapport à la date initialement prévue).

Les trottoirs Mornas et Luminaire seront également réalisés semaine 39.

Luminaire : assainissement terminé. Le bicouche est posé. C'est le syndicat des eaux qui prendra ces travaux en charge.

Eaux pluviales : les travaux ont été faits également. Un puits perdu a été créé.

Environnement :

Les ceps de vigne du rond-point ont été dérobés.

L'ambrosie a été coupée. Des particuliers ont également coupé, sur demande de la mairie celle qui poussait chez eux.

Electrification : le 4 octobre, branchement du nouveau poste de Mornas.

Coût pour la commune : 4 960 €

Monsieur PERDRIAU, correspondant ERDF, a été reçu en mairie en juillet, pour faire le point sur les postes de St Victor : 29 postes qui ne devraient pas nécessiter de gros travaux, la moyenne des postes tournant à 50 % de leur capacité.

Miroirs : Bernard TALBOT demande où en est le projet de changement du miroir dans le lotissement route de Mornas. La commission doit se positionner sur son changement.

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Bilan du restaurant scolaire :

Le comité de la caisse des écoles a réécrit les statuts et revu le règlement intérieur.
Les tarifs ont été validés, à l'identique de ceux de l'an dernier.

Moyenne sur les six premiers mois de l'année :

140 repas enfants/jour

4 repas adultes

21 garderies matin

29 garderies du soir

Impayés 2009 : 813 € (sur 95 000 € de recettes) soit moins d'un %

Impayés 2010 : 1 936 € (sur un même volume de recettes) soit à environ 3 %

Le personnel a été réuni à l'occasion d'une réunion de rentrée. Une réunion trimestrielle va être instaurée.

Le paiement en ligne de la cantine et de la garderie via Internet devrait être proposé à partir de janvier 2012.

Pour la garderie de midi, Monsieur PAWLAK n'interviendra qu'un jour par semaine (le jeudi). En fonction de la fréquentation de la cantine, d'autres animations seront envisagées.

Rentrée scolaire :

Pour la maternelle, l'inspecteur a confirmé le maintien de la 4^{ème} classe.

Concernant les effectifs, 91 enfants sont comptabilisés. Le seuil de fermeture est de 96 élèves mais les effectifs de juin étant supérieurs à ce seuil, la fermeture de classe n'a pas été réétudiée en septembre.

Cette année, une campagne d'information va être lancée, par l'intermédiaire d'un courrier aux parents. Un contact avec les assistantes maternelles sera également établi. Des informations sur le panneau lumineux vont également être diffusées très rapidement.

Travaux réalisés à la maternelle :

- deux classes ont été rénovées (pour l'une : sols et murs ; pour l'autre : sols)
- peinture de portes et d'un couloir
- acquisition d'un meuble

L'assemblée générale du Sou des Ecoles et de la FCPE est prévue à 20 heures vendredi 16 septembre.

Ecole primaire :

- le tableau numérique est installé dans la classe de CM2. C'est le vidéoprojecteur qui est interactif. Un simple tableau blanc complète le dispositif.

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

Les travaux réalisés en maternelle se sont bien passés. Les délais ont été respectés.

2 prises extérieures ont été installées au gymnase, qui donnent satisfaction.

Chauffage Garine : un compresseur a été changé.

Une inondation a été constatée, qui a endommagé des plaques, changées par les agents techniques.

Local cantonniers : le diagnostic amiante a été reçu. 12 prélèvements ont été faits. Présence d'amiante mais pas dans la toiture.

La cure a été démolie. Le chantier s'est passé sans souci.

Restaurant scolaire :

- appel d'offre lancé dans les Affiches
- Date limite de candidature pour les entreprises : le 19 septembre.
- la commission bâtiment se réunit le 21 septembre à 14 heures afin de procéder à l'ouverture des plis.
- les travaux devraient débuter début novembre

Colombarium : un devis a été demandé car il n'y a plus qu'une case disponible.

Petite chapelle : le dossier de subvention a été déposé. Réponse en attente.

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

Mois de juillet et août assez calme.

Quelques changements dans les logements OPAC et PLURALIS.

Suite à l'orage, des téléalarmes ont été endommagées.

Le LION'S CLUB a proposé d'offrir un séjour de vacances pour un enfant de 8 à 12 ans. La directrice de l'école primaire a été associée à cette démarche et une petite fille de CM2 est partie une semaine à Valloire en Savoie.

Coordination gérontologique : l'assemblée générale s'est tenue le 13 septembre. La commune participe à hauteur de 0.06 euros par habitants.

Une nouvelle action va être engagée qui consiste en la formation des aidants aux malades d'Alzheimer et apparentés.

Réunion de la commission des affaires sociales : le 28 septembre à 20 heures.

Jean-Luc FAYET, animation :

Organisation du marché de Noël (réunion le 24 de 9 heures à 10 heures):

- se déroulera sur 2 jours : les 26 et 27 novembre
- thème choisi : l'Alsace
- une association pourra se voir confier la buvette.

Planning des équipements :

- le planning est bien avancé. Une réunion sera organisée d'ici fin septembre.

Stage d'Alexandre PATTARD :

- a travaillé sur diverses actions dans la forêt de Vallin.
- le dossier a été mis en ligne sur le site Internet
- fin août des travaux ont été organisés dans la forêt, financés en grande partie par une subvention du Conseil général et une prise en charge par communauté de communes.

L'écriture du livre : réunion le 24 septembre de 10 h à 11 heures

Abdel BOUKACEM, information et communication :

Bulletin municipal : bon travail sur la nouvelle maquette. L'agence de communication a bien répondu aux attentes de la commission et des élus.

Les délais de livraison ont été respectés par l'imprimeur.

Remerciements aux personnes qui ont participé à la distribution.

Prochaine réunion : le 22 septembre à 20 heures.

Le panneau lumineux fonctionne bien. Le pilotage à distance est satisfaisant.

Le site Internet est apprécié et très dynamique. Un point sur le nombre de visiteurs sera fait fin septembre.

Presse : les articles paraissent bien à la fois dans le courrier de Bourgoin et le Dauphiné Libéré, grâce à la précieuse collaboration d'Albert BELMONT.

Compte-rendu CCVH

La CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) s'est réunie fin août et quatre commissions géographiques ont été créées (La Métro, Roussillon-Vienne, Sud-Isère et Vals du Dauphiné) et une thématique sur les Syndicats.

Elle se réunira de nouveau mi-novembre afin de donner son avis sur les fusions, qui à priori ne posent pas de problème, telles que celles de la Bièvre-des Chambarans, du Triève...

Mi-décembre, la CDCI prendra connaissance des travaux des différentes commissions et votera sur les amendements portant sur les prescriptions du Préfet.

Par ailleurs, les Préfets de l'Isère et de Savoie ont confirmé que chaque département n'ouvrira pas son territoire au département limitrophe. De fait, les Vallons du Guiers et Vals Guiers ne pourront pas fusionner.

Concernant le futur territoire Vals du Dauphiné, Monsieur le Préfet de l'Isère ne voit pas d'inconvénient aux départs de Châteautilain et Succieu à la CAPI, et de Corbelin au Pays des Couleurs.

Enfin, le calendrier annoncé pour cette mise en œuvre ne devrait pas être modifié, sauf accord des parlementaires.

Suite à cela, les élus de St-Victor délégués à la CCVH ont demandé :

- la création d'un groupe de travail Vallée de l'Hien pour étudier les futures compétences des Vals du Dauphiné
- la désignation d'un leader au sein des Vals du Dauphiné qui aura en charge l'avancée de ce projet ;
- que les collectivités arrêtent d'embaucher (exemple des Vallons de la Tour avec le Syndicat de musique) ;
- la dissolution du Syndicat des Collèges de La Tour du Pin et la prise en charge des gymnases par le Conseil général.

Extension de la déchetterie : le maître d'œuvre a été choisi. Une réunion sera prochainement organisée.

Centre de loisirs : la réhabilitation du centre de loisirs et de l'école de Torchefelon est toujours en cours d'étude.

Le budget initialement prévu a été largement dépassé. La commission travaux de la CCVH a retravaillé sur le projet, en recentrant les objectifs.

Questions diverses

Deux réunions ont été organisées avec la Poste. L'an dernier, l'objet était la modification des horaires d'ouverture.

Le 5 septembre dernier, nouvelle rencontre nous demandant de trouver une solution d'ici janvier, à savoir soit la création d'une agence postale communale, soit un point Poste chez un commerçant.

Des aides matérielles et financières de la Poste peuvent être apportées.

La commune doit se positionner très rapidement sur le choix qui sera retenu.

Séance levée à 23 h 30